

Communiqué de presse

Besançon, le 22 novembre 2016

INSTALLATION DE NOUVELLE ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI DU DOUBS

Le Préfet du Doubs a installé, le 21 novembre dernier, les 40 élus de la nouvelle Assemblée Générale de la CCI du Doubs pour la mandature 2016-2021.

Renouvelée à 70%, autour de 40 membres titulaires, elle comprend 18 femmes et 22 hommes.

Dominique Roy a été réélu à l'unanimité des présents et représentés, Président de la CCI du Doubs. Le projet de mandature organise une nouvelle forme de gouvernance de la CCI, favorisant les réseaux d'entreprises comme levier du développement économique des territoires.

Les membres du Bureau ont également été élus selon la composition suivante :

Christine-Noëlle Baudin, 1^{ère} Vice-Présidente
Jocelyn Gelé, 2^{ème} Vice-Président
Philippe Gille, 3^{ème} Vice-Président
Christian Arguelles, 4^{ème} Vice-Président
Lucile Cadrot-Bertin, 5^{ème} Vice-Présidente
Philippe Guerder, Trésorier
Anne-Céline Cartier, Trésorière adjointe
Jean-Charles Lefèbvre, Secrétaire
Thierry Pétament, Secrétaire

Les membres associés et conseillers techniques ont été désignés.

Dans le cadre évolutif de la nouvelle grande Région Bourgogne Franche-Comté, la séance d'installation de la CCIR Bourgogne Franche-Comté se déroulera le 7 décembre prochain.

Parmi les 95 membres de la future Assemblée régionale, 18 seront issus de la CCI du Doubs.

Contact presse : Muriel Mulon - M. 06 07 64 57 40

La CCI du Doubs est le porte-parole des 14 000 entreprises du département. Elle les représente, défend leurs intérêts, fait connaître leur point de vue auprès des pouvoirs publics par des prises de position. Enfin, elle détermine les enjeux économiques pour mieux agir sur leur environnement et les accompagner dans les mutations auxquelles elles font face. www.cci.fr

46, avenue Villarceau - 25042 Besançon Cedex - T. 03 81 25 25 25 - F. 03 81 25 25 00 www.doubs.cci.fr